

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL310122-01**

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente-et-un décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie à huis clos (article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020), sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Étaient présents : M. André ROCCHI ; M. Christian PAOLI ; M. Jean-Jacques FRATICELLI ; Mme Marie-Josée SANTONI ; M. Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M. Vincent SUSINI ; Mme Anne-Marie DAMIANI-CHIODI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; M. Jean-François OTTOMANI ; Mme Lisa FRANCISCI ; Mme Nadine ACHILLI-FABRE ; M. Pierre-Louis PIERI ; M. Jules François PAOLI ; M. Esteban SALDANA ; M. Albert PIREDDA ; M. André POLINI.

Étaient représentés : M. Filippu-Anto ANGELI par M. Pierre-Louis PIERI ; M. Toussaint BARBONI par M. Sébastien GUIDICELLI ; Mme Victoria COLOMBANI par Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriele ELEGANTINI par M. André ROCCHI ; Mme Nicole FARENC par M. Albert PIREDDA ; Mme Marie-Laure FILIPPINI par Mme. Agnulina ANDREANI ; Mme Marie-Pierre GAMBOTTI par M. Christian PAOLI ; Mme. Sandrine MURGIA par M. Jean-Jacques FRATICELLI ; M. Franck PAOLI par M. Christian PAOLI ; Mme Dominique VILLARD-ANGELI par M. André POLINI.

Secrétaire de séance : M. Sébastien GUIDICELLI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 17	Votants : 27
Vote pour : 27	Vote contre : 0	Abstention : 0
Affichage en date du : 02/02/2022	Convocation : 24.01.2022	

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET M49- EXERCICE 2021

-Vu la délibération du Conseil Municipal DEL220321-47, en date du 22 mars 2021, portant approbation du budget annexe M49 ;

-Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

-Vu la Décision Modificative n°1 votée par délibération du conseil municipal DEL060721-37 du 06 juillet 2021 ;

-CONSIDERANT le besoin de rééquilibre budgétaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20220131-DEL310122-01-DE
Date de réception préfecture : 03/02/2022

Délibération
N° DEL310122-01

-De procéder à la décision modificative N°2 du budget annexe M49 exercice 2021, telle que figurant dans le tableau ci-après :

INVESTISSEMENT – DEPENSES-

CHAPITRES	ARTICLES	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
21	213		30 000,00 €
23	2313	-30 000,00 €	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

